

Attention changements
pendant l'épidémie

Commune de Barbuise

Heures d'ouverture au public
Lundi : 17h00 – 18h30
Mercredi : 13h30 – 18h30
Samedi : 09h30 – 11h30

Lundi 21 juin 2020



Infos.....!

N° 201

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 juin 2020 à 09h30 salle polyvalente :

Présents : Mr BOYER Alain, Mr GRANGÉ Sylvain, Mr DHENIN Florian, Mr MARTHELEUR Arnaud, ROUX Jean-Christophe, Mme COLSON Bénédicte, Mr LIARD Philippe, Mme ROMEI Corinne, Mme TAUPIN Elodie, Mme PEROTTI Marie, Mr VIAL Stéphane.

Excusé : Néant - **Absent :** Néant - **Pouvoir :** Néant.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 30 mai 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, adopte le compte rendu de la séance du 30 mai 2020.

2 -Vote des taux d'imposition 2020 .

Le Conseil municipal, sur proposition du maire, reconduit, à l'unanimité de ses membres, les taux d'imposition votés en 2019, conformément au tableau ci-dessous.

	Bases 2019	Taux 2019	Produits 2019	Bases 2020	Taux 2020	Produits 2020
Taxe d'habitation	357 131,00	16,70%	59 640,88	360 400,00	16,70%	60 186,80
Taxe foncier bâti	283 683,00	15,53%	44 055,97	294 200,00	15,53%	45 689,26
Taxe foncier non bâti	81 282,00	15,30%	12 436,15	82 500,00	15,30%	12 622,50
Contribution foncière entreprises	30 797,00	17,02%	5 241,65	40 100,00	17,02%	6 825,02
			121 374,64			125 323,58

3-Vote du budget primitif 2020:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, vote le budget primitif 2020 qui se résume ainsi :

Dépenses de fonctionnement 2020

Chap.	Libellé chapitre	Budget 2019	Dépenses 2019	Vote 2020
2	Déficit de fonctionnement reporté		-	-
11	Charges à caractère général	99 150,00	72 665,74	98 800,00
12	Charges de personnel	101 190,00	96 816,83	100 000,00
14	Atténuation de produits	21 801,00	16 962,00	21 801,00
65	Autres charges de gestion courante	37 650,00	33 647,02	35 650,00
Total des dépenses de gestion des services		259 791,00	220 091,59	256 251,00
66	Charges financières	3 600,00	3 164,79	2 800,00
67	Charges exceptionnelles	450,00	-	500,00
22	Dépenses imprévues	1 500,00	-	1 500,00
Total des dépenses réelles		265 341,00	223 256,38	261 051,00
23	Virement vers la section d'investissement	42 843,05	-	15 196,00
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	1 542,00	3 500,00
Total des prélèvements au profit de la section d'invest.		46 343,05	1 542,00	18 696,00
Récapitulatif dépenses de fonctionnement		311 684,05	224 798,38	279 747,00

Recettes de fonctionnement 2020 :

chap.	Libellé chapitre	Budget 2019	Réalisation 2019	Vote 2020
OO2	<i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	120 653,44	120 653,44	157 582,16
13	Atténuation de charges	2 000,00	4 294,86	2 500,00
70	Produits de gestion courante	21 550,00	22 140,60	13 900,00
73	Impôts locaux	161 188,00	166 925,10	164 544,00
74	Dotations subventions	63 939,00	74 701,31	66 715,00
75	Autres produits de gestion courante	12 300,00	12 682,14	8 400,00
Total gestion des services		260 977,00	280 744,01	256 059,00
76	Produits financiers	-	2,55	-
77	Produits exceptionnels	-	1 072,48	-
42	Opérations de transfert entre sections	-	-	-
Récapitulatif recettes		260 977,00	281 819,04	256 059,00
Récapitulatif recettes avec excédent antérieurs		381 630,44	402 472,48	413 641,16

Programmes d'investissement 2020

Opérations		Prévisions	Observations
17005 Accessibilité 2 ^{ème} tranche (école maternelle, cimetière, église)	Dépenses	-	Travaux terminés, programme reporté en recettes pour un montant de 4 746,00 € (subvention)
	Recettes	4 746,00	
20015 Plan local d'urbanisme	Dépenses	6 680,00	Opération reportée :
	Recettes	-	
Plateaux surélevés Courtavant	Dépenses	-	Travaux terminés, programme reporté en recettes pour un montant de 4 746,00 €
	Recettes	2 900,00	
Matériel pour salle polyvalente	Dépenses	1 700,00	Remplacement du réfrigérateur pour le bar et achat de 2 tables inox pour la cuisine
	Recettes	-	
Mise à niveau horizon villages	Dépenses	5 700,00	
	Recettes	-	
Remplacement poteau incendie	Dépenses	5 600,00	Poteau du carrefour rue des Roses et rue du Tri-pied (travaux déjà effectués)+ poteau rue de l'Erable-rue de la Forge
	Recettes	-	
Renforcement électrification	Dépenses	5 200,00	A Reporter travaux réalisés non facturés en 2019 par le SDEA
	Recettes	-	
Matériel bureautique	Dépenses	3 000,00	En prévision d'une éventuelle défaillance
	Recettes	-	
jeu maternelle	Dépenses	4 000,00	
	Recettes	-	
Total dépenses opérations		31 880,00	
Total recettes opérations		7 646,00	

Budget primitif 2020 : Dépenses non affectées aux opérations

Chap	Art.	Libelles	Prévisions
16		Emprunts et dettes assimilées	11 000,00
	1641	Emprunts remboursement capital (Remboursement capital emprunt salle polyv.)	11 000,00
O40		Opérations d'ordre de transfert entre section	-
	41	Opération patrimoniale	-
	192	Plus ou moins values sur cession immobilière	
Total des dépenses réelles			42 880,00
D OO1—Report déficit résultat année N-1			15 857,94
Total des dépenses d'investissement			58 737,94

Budget primitif 2019 : Recettes non affectées aux opérations			
Chap.	Art.	Libellés	Prévisions
10	Immobilisations corporelles		34 967,94
	10222	F.C.T.V.A.	13 600,00
	10223	Taxe Locale D'Aménagement (T.L.A.)	1 276,00
	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	20 091,94
24	Produits de cessions immobilisations		
20	Immobilisations incorporelles		-

Total des opérations financières			34 967,94
Total des recettes réelles			42 613,94
21	Virement de la section de fonctionnement (voir chap. 23 dép. fonct.)		15 196,00
40	Opérations d'ordre de transfert (amortissements)		928,00
	21571	Matériel roulant	-
	28041582	Autres groupements -Bâtiments et installations	
	281531	Réseaux eau potable	928,00
	281534	Eclairage public	
Total des prélèvements de la section de fonctionnement			16 124,00
Report excédent d'investissement			-
Total des recettes de l'exercice après report			58 737,94

Section d'investissement 2020 vue d'ensemble		Prévisions
Dépenses d'investissement 2020		42 880,00
Report déficit antérieur constaté au 31 décembre 2019		15 857,94
Total des dépenses d'investissement après reprise des résultats		58 737,94
Recettes d'investissement		58 737,94

Budget 2020 : Consolidation des comptes : fonctionnement + investissement		Prévisions
Dépenses de fonctionnement		279 747,00
Reprise déficit antérieurs		-
Total dépenses de fonctionnement		279 747,00
Recettes de fonctionnement		256 059,00
Reprise des excédents antérieurs		157 582,16
Total des recettes de fonctionnement		413 641,16
Résultat attendu de la section de fonctionnement au 31 décembre 2020		133 894,16
Dépenses d'investissement		42 880,00
Déficit d'investissement antérieurs (déficit constaté au 31 décembre 2019)		15 857,94
Total des dépenses d'investissement		58 737,94
Recettes d'investissement		58 737,94
Reprises des excédents antérieurs		-
Total des recettes d'investissement		58 737,94
Résultat projeté de la section d'investissement au 31 décembre 2020.		-
Total des dépenses projetées au 31 décembre 2020		338 484,94
Total des recettes attendues au 31 décembre 2020		472 379,10
Situation attendue au 31 décembre 2020 (excédent)		133 894,16

Le maire fait remarquer que le budget primitif 2020 a donc été adopté avec un suréquilibre de 133 894,76 € somme qui doit permettre aux élus d'envisager pour les années futures, un ou plusieurs programmes d'investissement structurant.

3 Remplacement du poteau d'incendie au carrefour de la rue de l'Erable et de la rue de la Forge:

Le Maire informe le Conseil Municipal que le poteau d'incendie situé au carrefour de la rue de l'Erable et de la rue de la Forge est à l'origine d'une fuite importante sur le réseau de distribution. L'appareil n'étant plus réparable, il est donc indispensable de procéder à son remplacement. Le maire présente alors un devis d'un montant de 2 269,00 € H.T., soit 2 722,80 € T.T.C. établi par le Syndicat Départemental de Distribution des Eaux de l'Aube (S.D.D.E.A.) qui se propose de réaliser ce travail. Le maire précise que les sommes nécessaires au règlement de ces travaux sont inscrites en section d'investissement, opération « remplacement poteaux d'incendie ». Le Conseil Mu-

nicipal, à l'unanimité de ses membres, accepte le devis présenté par le S.D.D.E.A. et mandate son maire pour faire effectuer ce remplacement dans les meilleurs délais.

5—Examen des travaux sur la voirie communale :

Suite à la réunion de la commission communale « voirie communale et rurale, sécurité routière et réseaux » en date du 5 juin, le maire présente aux membres du Conseil Municipal le mémoire réalisé par Mr PETITET technicien du S.L.A., présent à cette réunion dans le cadre de la convention d'Assistance Technique Communale (A.T.C.) en matière de voirie.

1. **Travaux de réparation et d'enduisage :** La rue du Tripied dans sa totalité nécessite la réalisation d'un enduit sur l'ensemble de sa surface. Le coût estimé de ces travaux est de 5 295 00 € H.T., soit 6 354 € T.T.C. Ceux-ci ne pourront être réalisés dans le cadre du groupement de commandes qu'à compter de 2021, année effective d'entrée de la commune dans ce dispositif.
2. **Sécurisation de la traversée du hameau de Soulaunoy :** Le S.L.A. n'est pas favorable :
 - ◇ à la pose de miroir, dispositif peu fiable ne permettant pas d'apprécier les vitesses et devenant inefficace en fonction des conditions atmosphériques.
 - ◇ à la pose de coussins berlinois, la largeur de la chaussée n'étant pas adaptée à ce type de procédé.
 Il propose la pose de potelets bois sur le trottoir droit le sens RD 97 –RD 40. Ces potelets seront d'une hauteur de 0.40 m afin de ne pas gêner la circulation des engins agricoles avec du matériel porté, par contre leur présence interdira aux véhicules de se croiser à grande vitesse en empruntant le trottoir. Coût estimé de l'opération 750.00 € H.T. soit 900.00 € T.T.C.
3. **Changement de priorité dans la traversée du hameau de Courtavant :** Afin de réduire la vitesse dans la traversée du hameau, il est proposé de rétablir sur la R.D. 52 (Grande Rue et rue des Loges) les priorités à droite. Coût estimé de l'opération : 852.15 € H.T. soit 1022.58 €.
4. **Aménagement de la route de Liours :** Cette chaussée devra être réparée par les services du département dès que la déviation de la R.D. 951 prendra fin (sept. Oct. 2020), l'idée est de s'associer à ces travaux pour sécuriser cette chaussée en :
 - ◇ Réduisant la largeur de la chaussée,
 - ◇ Créant de chaque côté un trottoir borduré
 - ◇ En réalisant un assainissement complet de cette voie avec évacuation des eaux pluviales:

Travaux route de Liours (R.D. 40)	H.T.	T.T.C.
Installation de chantier	2 000,00	2 400,00
Ouverture de tranchée en traverse avec évacuation	300,00	360,00
Évacuation des déblais issus du terrassement des tranchées	550,00	660,00
Fourniture et pose de bordures caniveaux type T1/CS1 (1 250 m)	47 500,00	57 000,00
Reprofilage du trottoir GNT ou terre végétale (2 600 m2)	18 200,00	21 840,00
Fourniture et pose de grilles avaloirs	8 000,00	9 600,00
Modification grilles avaloirs existantes	2 400,00	2 880,00
Terrassement, fourniture et pose de canalisations 300mm (170 m)	10 200,00	12 240,00
Remblaiement de tranchées sur canalisations	450,00	540,00
Création d'une tranchée drainante	3 600,00	4 320,00
Puisard avec anneaux perforés	1 500,00	1 800,00
Totaux	94 700,00	113 640,00

Plan de financement possible	
Montant H.T. des travaux (estimation)	94 700,00
Subvention du département 25 % du H.T. (à négocier)	23 675,00
Montant total des travaux T.T.C.	113 640,00
Reste à charge de la commune	89 965,00
Retour F.C.T.V.A. année N+1	18 641,51
Coût définitif de l'opération	71 323,49

Estimation des travaux

- Au terme de cette présentation, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :
 - ◇ D'inscrire au budget 2020 une somme de 10 000 € à l'article 615 231, chapitre 12, pour :
 - ◇ l'entretien courant de la voirie communale et rurale,
 - ◇ La sécurisation dans la traversée du hameau de Soulaunoy,
 - ◇ Le changement de priorité dans la traversée de Courtavant.
- Mandate son maire pour poursuivre les démarches relatives aux travaux route de Liours (R.D. 40).

6 -Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) suite aux élections municipales de 2020.

Le maire rappelle que conformément à l'article 1650 du Code Général des impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Le maire précise que cette commission est présidée par le maire ou son représentant (membre de droit) et dans les communes de moins de 2 000 habitants, 6 commissaires titu-

lares et de 6 commissaires suppléants qui seront choisis parmi une liste de 24 contribuables proposés par le Conseil Municipal.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ces membres, propose au Directeur Départemental la liste des contribuables suivants pour siéger à la commission des impôts directs : BECK Chrytina, COLSON Bénédicte, DAUGRAIN Brigitte, DHENIN Florian, DUPONT Luc, GRANGÉ Sylvain, GRANGÉ Robert, GRAVÉ Jean-Michel, GUILLET Liliane, JOLLY Sophie, LIARD Philippe, MARTHELEUR Arnaud, MONLEAU Philippe, OUDARD Dominique, PERNIN Gilbert, PONCE Michel, ROMEI Corinne, ROUX Jean-Christophe, TAU-PIN Elodie, THIRY Jean-Louis, VAJOU Lucette, VIAL Stéphane, VINCENT Maryline, VIOISEMBERT Yvon.

7- Convention entre la commune de Barbuise et le département de l'Aube pour une mission de conseil en conduite d'opérations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, accepte la convention entre la commune de Barbuise et le Département de l'Aube pour le conseil en conduite d'opérations en phase pré-opérationnelle du projet de restauration scolaire.

Le coût de cette prestation est gratuite.

8- Coupes de Bois 2020 :

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr Florian DHENIN, accepte, à l'unanimité de ses membres, les coupes de décloisonnement proposés par l'O.N.F. Le bois sera attribué aux affouagistes dans des conditions qui seront définies fin 2020.

Sont nommés garants : Florian DHENIN, Sylvain GRANGÉ, Arnaud MARTHELEUR.

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 11h 30.

Avec l'expression de mon dévouement,
Le maire

Alain Boyer